

Cote du document:	EB 2010/99/R.4
Point de l'ordre du jour:	6 a) 1)
Date:	10 mars 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et unième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session
Rome, 21-22 avril 2010

Pour: **Examen**

Note aux membres du Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les représentants qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et unième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la soixante et unième session du Comité de l'évaluation tenue le 29 janvier 2010. Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) projet de rapport final de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA (OE) et de la fonction d'évaluation au FIDA; ii) examen de l'ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2010; iii) appui d'OE au développement de la capacité d'évaluation dans les pays partenaires; et iv) questions diverses.
2. Tous les membres du Comité ont pris part à cette session (Brésil, Canada, Égypte, Inde, Indonésie, Irlande, Nigéria, Pays-Bas et Suède). Étaient notamment présents des observateurs de la Belgique, de l'Espagne, de la France, du Guatemala, du Mexique, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Turquie. Ont également pris part à la réunion le Vice-Président adjoint du FIDA, responsable des programmes, du Département gestion des programmes (PMD); le Directeur d'OE; le Secrétaire du FIDA. Le Président du groupe d'examen par les pairs et l'un des membres du groupe ont pris part au débat sur le point de l'ordre du jour concernant l'examen par les pairs¹.

A. Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA

3. Le Comité de l'évaluation a analysé le projet de rapport du groupe d'examen par les pairs et ses sept recommandations. Le Comité a également pris note des clarifications proposées par les personnes ayant procédé à l'examen du projet de rapport distribué aux membres.
4. Les membres ont reconnu la qualité et l'exhaustivité du travail requis pour établir le rapport, lequel était fort utile. Le Comité a également pris note des observations formulées par le Bureau de l'évaluation et la direction. Un débat approfondi sur les conclusions du rapport a ensuite eu lieu.
5. Le Comité a été unanime à reconnaître l'engagement du Comité de l'évaluation comme de la direction en faveur de l'indépendance du Bureau de l'évaluation et de la fonction d'évaluation. Plusieurs membres du Comité ont évoqué le rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/787/R.2), fondement juridique de l'indépendance d'OE. À cet égard, d'autres directives et règlements devront être modifiés en fonction des politiques, règles et règlements du FIDA.
6. Le Comité a souscrit aux sept recommandations, s'agissant en particulier des questions suivantes:
 - a) le mandat unique de six ans proposé pour le directeur d'OE;
 - b) le projet de code de conduite des membres du Conseil d'administration, selon les lignes que le Comité d'audit semblerait avoir adoptées pour traiter la question;
 - c) le maintien du grade et du rang du poste de directeur d'OE;
 - d) l'importance de renforcer les gains d'efficacité par rapport aux coûts, pour OE comme pour le FIDA.

¹ Bruce Murray, président du groupe d'examen par les pairs, et Pieter Stek, membre du groupe d'examen par les pairs.

7. Le Conseiller juridique devra repérer d'éventuelles incohérences dans le cadre juridique actuel et proposer des solutions juridiques appropriées. Cette tâche devra être achevée avant l'examen du rapport final par le Conseil.
8. Des points de vue divergents ont été exprimés s'agissant notamment des points suivants:
 - a) l'opportunité pour le Comité de l'évaluation de se doter d'un vice-président;
 - b) le transfert de certaines responsabilités d'OE à PMD (ateliers des parties prenantes) et au Bureau du Secrétaire (ES) (visites de pays); et
 - c) les questions ayant trait à la gestion des ressources humaines et le rôle incombant au Conseil d'administration, au Comité de l'évaluation, au Président du FIDA et au directeur du Bureau de l'évaluation, respectivement.
9. Le Comité est convenu à l'unanimité de la nécessité d'établir un plan d'action de type feuille de route qui préciserait les responsabilités, les calendriers et les incidences sur les ressources pour la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le projet de rapport final. Les personnes chargées de l'examen par les pairs devraient établir ce plan d'action et le soumettre au Comité de l'évaluation à sa session d'avril, de manière à ce que le Comité puisse en rendre compte au Conseil en conséquence.
10. Le Comité a fait sienne l'idée de constituer un groupe de travail, regroupant la direction et OE, qui serait chargé d'assurer le suivi des recommandations émanant du groupe d'examen par les pairs.

B. Appui du Bureau de l'évaluation au développement de la capacité d'évaluation dans les pays partenaires

11. Les membres se sont félicités du document. Tenant compte des observations sur cette même question figurant dans le projet de rapport sur l'examen par les pairs, les membres ont souscrit à l'approche proposée par OE.
12. Les membres du Comité ont examiné le document faisant le point de l'approche qu'OE se proposait d'adopter pour appuyer le développement de la capacité d'évaluation dans les pays partenaires. Ce document représente une approche prudente qui tient compte des priorités globales d'OE et des ressources disponibles.
13. Les membres du Comité ont invité OE à intégrer les recommandations formulées par le groupe d'examen par les pairs s'agissant de poursuivre les activités de développement de la capacité d'évaluation. En particulier, les membres ont invité OE à adopter une approche structurelle, quoique prudente, au développement de la capacité d'évaluation. Il s'agirait également d'établir à cette fin des partenariats solides avec des institutions locales et autres intéressées.
14. À propos d'une question connexe, le Comité s'est félicité de l'engagement d'OE et de PMD d'établir conjointement un plan de renforcement des capacités de suivi-évaluation dans le contexte des programmes et projets financés par le FIDA.
15. Enfin, le Comité a aussi examiné la possibilité de recourir ponctuellement à des dons pour appuyer les activités de renforcement des capacités d'évaluation.

C. Examen de l'ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2010

16. Le Comité a examiné son ordre du jour pour 2010, tenant compte de l'information additionnelle communiquée par OE. Les membres ont donné leur accord à l'ordre du jour tel que figurant dans l'annexe I au document EC 2010/61/W.P.3, étant entendu que deux nouveaux points seraient ajoutés à leur session prévue en juillet 2010. Il s'agit des points suivants: i) discussion de la visite de pays au Mozambique; et ii) examen du plan d'action en vue de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen par les pairs.

D. Questions diverses

17. Le Comité a abordé quatre points au titre des questions diverses: i) procès-verbal de la cinquante-neuvième session du Comité; ii) quelques réflexions sur la visite de pays effectuée en Inde en 2009; iii) projet de note conceptuelle pour la visite de pays du Comité de l'évaluation au Mozambique en 2010; et iv) mise à jour verbale d'OE sur l'évaluation, en cours au niveau de l'institution, des efforts déployés par le FIDA pour favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.
18. **Procès-verbal de la cinquante-neuvième session du Comité.** Le Comité a examiné les modifications apportées au projet de procès-verbal de la cinquante-neuvième session telles que figurant dans le document EC/61/W.P.5, et a adopté le procès-verbal ainsi modifié.
19. **Quelques réflexions sur la visite de pays effectuée par le Comité en Inde en 2009.** Le Comité a remercié le Gouvernement indien, OE et la Division Asie et Pacifique pour avoir organisé cette visite.
20. Le président a évoqué trois questions principales découlant de l'évaluation du programme de pays (EPP) qui méritent d'être examinées dans le cadre du prochain programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour l'Inde: i) il est évident que la présence dans le pays doit être renforcée dans un pays aussi vaste que l'Inde, s'agissant également du détachement du chargé de programme de pays demandé par le gouvernement à l'atelier EPP tenu à Delhi en décembre 2009; ii) le FIDA devrait continuer son engagement en faveur du développement des populations tribales vivant en zone de conflit. Au fil des ans, le FIDA a acquis un avantage comparatif et une spécialisation dans le domaine de l'aide aux populations tribales d'Inde et, à l'avenir, le Fonds devrait tirer profit de cette expérience; et iii) étant donné que l'Inde est un pays à revenu intermédiaire et que les ressources que le FIDA est à même de mobiliser en faveur du programme de pays sont relativement limitées, le Fonds doit renforcer l'accent qu'il met sur la gestion des savoirs. Il pourrait s'agir par exemple de partager les expériences et les enseignements pertinents acquis par le FIDA dans d'autres pays. Les expériences acquises à l'occasion du programme de pays pour l'Inde pourraient également être documentées et diffusées afin de bénéficier aux activités appuyées par le FIDA dans d'autres pays.
21. Les membres ont fait une série de commentaires sur des questions ayant trait à l'organisation de l'atelier national sur l'EPP et la visite en Inde qu'il conviendrait d'examiner lors de l'élaboration de plans pour l'avenir. S'agissant de l'atelier, on a souligné la nécessité de désigner à l'avance les présidents des discussions des groupes de travail et les rapporteurs. Le Comité a également recommandé d'examiner attentivement la question du nombre et de la qualité des participants invités à l'atelier sur l'EPP.
22. Il a été estimé que le mandat du Comité concernant les visites de pays devrait être communiqué à l'avance aux principales parties prenantes.
23. Le Comité a demandé que le budget global affecté à la visite de pays lui soit soumis à l'avance, permettant ainsi aux membres de mieux comprendre les coûts afférents à l'organisation de la visite et de prendre des décisions en conséquence.
24. Les membres ont estimé qu'il convenait de déployer des efforts plus conséquents pour visiter plusieurs zones d'activités appuyées par le FIDA dans le pays et que le programme devrait être conçu de manière à éviter les voyages de nuit. De plus, la durée des visites aux différents sites de projet mérite réflexion.
25. Les membres ont recommandé de déployer des efforts visant à restreindre autant que possible le groupe retenu pour les visites effectuées dans les zones de projets financés par le FIDA, et de limiter le nombre de participants du FIDA. Par ailleurs, le nombre et le rôle des participants devraient être précisés à l'avance – ceux de la direction, d'OE, des consultants et du personnel du FIDA présent dans le pays. Le

Comité a indiqué qu'il serait plus utile de fixer la visite de terrain aux projets financés par le FIDA avant l'atelier national sur l'EPP. Les membres se sont également interrogés sur la question de savoir si la participation de consultants de l'EPP s'impose réellement dans la partie de la visite consacrée au travail sur le terrain.

26. Le Comité a suggéré d'élaborer un manuel sur les visites de pays par le Comité de l'évaluation, avec une liste de choses "à faire" et "à ne pas faire", et ce en vue de faciliter les visites à venir.
27. Les membres ont souligné l'importance qu'il y aurait à organiser une réunion bilatérale entre le Comité et l'équipe de pays des Nations Unies à l'occasion des visites de pays. Cela est particulièrement important dans le contexte de la prochaine visite de pays effectuée au Mozambique en 2010, étant donné que le Mozambique est l'un des pays pilotes participant à l'initiative "Unité d'action".
28. Certains membres ont noté que, si les recommandations du groupe d'examen par les pairs sont approuvées telles que figurant dans le projet de rapport, c'est le Bureau du Secrétaire qui organiserait à l'avenir les visites de pays du Comité de l'évaluation.
29. Dans le cadre des préparatifs de la visite de pays au Mozambique en 2010, le Comité de l'évaluation a demandé qu'une session informelle soit organisée avant fin février ou début mars. Cette réunion permettrait d'examiner l'approche globale et les détails correspondants avec les membres du Comité dès les premiers temps du processus.
30. Le Comité a recommandé que: i) le deuxième jour de l'atelier sur l'EPP comporte une discussion sur l'élaboration d'un nouveau COSOP; et ii) le document de fond prévu pour l'atelier soit établi et remis aux participants bien avant la tenue de l'atelier.
31. **Visite de pays au Mozambique.** Le Comité a examiné le projet de note conceptuelle concernant la future visite au Mozambique. Il a été remarqué que l'accord formel du Gouvernement du Mozambique sur les dates proposées (24-28 mai 2010) restait en suspens.
32. Les membres ont souligné une fois de plus qu'il serait utile d'avoir une discussion sur le nouveau COSOP pour le Mozambique à l'issue de l'atelier national sur l'EPP qu'il est prévu de tenir au Mozambique.
33. En ce qui concerne la visite au(x) projet(s) financé(s) par le FIDA au Mozambique, la Division Afrique orientale et australe a proposé une visite dans la région de Nampula. Cette visite permettrait au Comité de voir sur le terrain un échantillon varié des activités de programme financées par le FIDA et constituerait une façon plus appropriée de procéder du point de vue logistique. Comme l'a suggéré PMD, le Comité a demandé que deux options pour la visite dans la région de Nampula soient élaborées en vue de leur examen.
34. Le Comité a noté que la visite de pays au Mozambique serait de nature transitoire. Comme indiqué au paragraphe 28 ci-dessus, le Bureau du Secrétaire est censé à l'avenir diriger l'organisation des visites de pays menées par le Comité, à condition que la recommandation correspondante du projet d'examen par les pairs d'OE soit adoptée par le Conseil en avril 2010. Aussi le Bureau du Secrétaire devrait-il lui aussi prendre part à l'organisation.
35. Les membres ont demandé qu'OE étoffe le projet de note conceptuelle en tenant compte de leurs commentaires pour y faire notamment figurer une estimation du budget pour la visite de pays et un projet de liste des participants de la direction du FIDA et d'OE. Ils ont également demandé qu'OE organise une nouvelle réunion d'information sur la visite de pays au Mozambique en 2010, fin février ou début mars, comme indiqué au paragraphe 29 ci-dessus.

36. Enfin, les membres ont réitéré leur demande selon laquelle il conviendrait de rédiger, le plus rapidement possible, un manuel pour les futures visites de pays par le Comité.
37. **Point de l'évaluation des questions de parité hommes-femmes.** Comme l'avait demandé le Comité, OE a fait une mise à jour verbale sur la mise en œuvre de l'évaluation au niveau de l'institution portant sur les efforts déployés par le FIDA pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre des opérations du FIDA. OE a souligné les origines et les objectifs de l'évaluation ainsi que les prochaines mesures à prendre. Dans ce contexte, OE a informé le Comité que le projet de document d'orientation avait été examiné le 22 janvier 2010 avec les membres du partenariat principal de l'évaluation.
38. OE a également informé le Comité que Mme Rieky Stuart avait été recrutée par OE comme chef d'équipe des consultants. Mme Stuart a mené au cours des années précédentes des évaluations sur le même thème auprès de l'Agence canadienne de développement international et de la Direction du développement et de la coopération, et assure actuellement les fonctions de Conseiller principal de l'Équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation des questions de parité hommes-femmes et les droits de l'homme. L'évaluation au niveau de l'institution des questions de parité hommes-femmes sera achevée et prête à soumettre à l'examen du Comité de l'évaluation et du Conseil d'administration d'ici à la fin 2010.